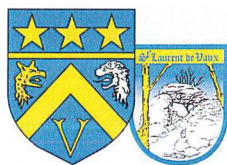


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 novembre 2020 A 20 HEURES 30



*Communication n° 2020/11/23 n° 02 :  
Présentation du rapport d'activités du Syndicat  
intercommunal pour les personnes âgées- Année  
2019.*

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 16/11/2020
En exercice :	33	
Présents :	28	Affichage de la convocation : 17/11/2020
Pouvoirs :	5	
Votants :	33	Affichage du compte rendu : 25/11/2020
<b>Présents :</b> Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Frédérique DAMON, Roland BADOIL, Carine BERNY, Matthieu VERPILLAT, Ghislaine FROMM.		
<b>Absents ayant remis pouvoir :</b>		
Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN, Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE, Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET, M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Mme Carine BERNY, M Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à M Daniel JULLIEN		
<b>Absents ou excusés :</b>		
NEANT		

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale impose à chaque commune de prendre connaissance d'un rapport retraçant l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale et de communiquer le contenu dudit rapport.

Le rapport du Syndicat intercommunal pour les personnes âgées (SIPAG) est présenté en séance.

**Les missions du SIPAG sont :**

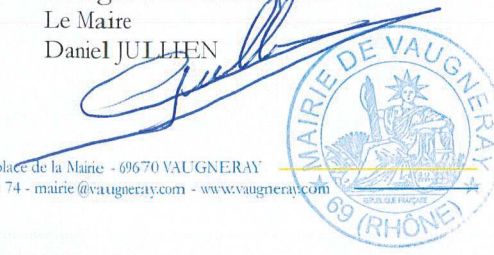
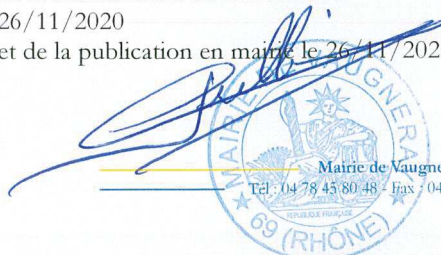
- De repérer et d'identifier les personnes âgées à risques,
- Evaluer la situation de manière globale en analysant l'ensemble des besoins afin d'adapter l'accompagnement
- De proposer un accompagnement social et/ou psychologique aux personnes âgées repérées
- D'assurer une veille afin d'anticiper l'évolution des situations
- D'informer et sensibiliser les partenaires aux situations de risques au domicile

***Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance,  
du rapport annuel du Syndicat intercommunal pour les personnes âgées***

**PRÉCISE** que ce rapport est mis à la disposition du public.

Rendue exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le  
26/11/2020  
et de la publication en mairie le 26/11/2020

Pour copie certifiée conforme  
Au registre des délibérations  
Le Maire  
Daniel JULLIEN



Mairie de Vaugneray - 1, place de la Mairie - 69670 VAUGNERAY  
Tel : 04 78 45 80 48 - Fax : 04 78 45 89 74 - mairie@vaugneray.com - www.vaugneray.com

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Communication n° 2020 11 23 n°02: Présentation du rapport du SIPAG-  
Année 2019

.....  
Date de décision: 23/11/2020

Date de réception de l'accusé 26/11/2020

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : Com2020112302

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20201123-Com2020112302-AU

.....  
Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte : 8 .2 .2

Domaines de competences par themes

Aide sociale

Personnes âgées

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : com 2.pdf ( 99\_AU-069-200047785-20201123-COM2020112302-AU-  
1-1\_1.pdf )